



Paris, le 19 juin 2020

Communiqué COVID-19

Report supplémentaire de la date de publication du rapport financier et de la date de tenue de l'assemblée générale relatifs aux comptes clos le 31 décembre 2019 :

Compte tenu de la situation sanitaire, l'établissement des comptes consolidés du groupe Foncière Paris Nord a été retardé. Le Conseil d'administration, faisant usage des dispositions prévues par l'Ordonnance n° 2020-318 du 25 mars 2020, a décidé le 22 avril 2020, de reporter d'un délai maximum de quarante-cinq (45) jours, la tenue du Conseil d'administration devant arrêter les comptes clos le 31 décembre 2019, ainsi que la publication du rapport financier dans le même délai ; la tenue de de l'assemblée générale étant reportée au 30 juillet 2020 au plus tard.

A ce jour, il s'avère que le report initialement envisagé est insuffisant pour mener à bien les travaux d'arrêté des comptes. En conséquence, il a été décidé de reporter au 30 juin 2020, au plus tard, la tenue du Conseil d'administration devant arrêter les comptes clos le 31 décembre 2019, ainsi que la publication du rapport financier dans le même délai, la date de tenue de l'assemblée devant être fixée ultérieurement.

Ce faisant, le communiqué sur le résultat et les comptes 2019, et la diffusion du rapport financier annuel sur notre site, seront reportés d'autant.

Le Conseil d'administration

FONCIERE PARIS NORD
Société Anonyme au capital de 826 289,77 euros
Siège social : 15, rue de la Banque - 75002 Paris
RCS PARIS 542 030 200